

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ECHAHID ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°02

Vu la convention N° 451/2023 du 12/09/2023 portant sur l'étude d'adaptation de la réalisation d'un bloc locaux disciplinaires+ mess S/OFF 120 places + bloc HCCA au profit unité militaire à BATNA /5°RM pour un montant de 699.660.65 DA /TTC, et un délai de 80 jours conclu avec le bureau d'étude DJABALLAH MOHAMED TOUFIK sis aux allées BENBOULAID MOHAMED BLOC N°16/ BATNA , vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°551/2023 du 20/12/2023 notifié le 28/12/2023 .

- Vu que ce bureau ne s'est pas conformer à la 1^{ère} mise en demeure ,
- Vu que ce bureau ne s'est pas présenté pour le retrait du procès verbal des réserves émises dans les délais définis,
- Vu que l'étude confiée à ce bureau n'a pas été remise.

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires /5°Région Militaire

Met en demeure le bureau d'étude **DJABALLAH MOHAMED TOUFIK** dans un délai de **08 jours**,faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au tors et dépens du contractant .